

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT  
du NORD

Commune de  
ROMBIES  
-et-  
MARCHIPONT

Membres du  
Conseil municipal

En exercice : 15  
Présents : 9  
Pouvoirs : 2  
Votants : 11

Date de la  
convocation :  
21/09/2024

Date d'affichage :  
21/09/2024

Objet de la  
délibération :  
DEL 28\_2024

**Création d'un  
accueil « Ados »  
et tarification**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROMBIES-ET-MARCHIPONT

**Séance du 25 septembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 septembre à dix-neuf heures, s'est réuni, à la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de Rombies-et-Marchipont, sous la présidence de Madame Agnès DOLET, Maire de la Commune.

Présents : Mrs Bernard LEFEBVRE, M. Jean-Robert CLEMENT, adjoints, Frédéric POIX, Sébastien JAROSZ, Paul DELCOUR, Ghislain BERTRAND, Benoit DUPONT, et Mme Angélique DELHUILLE, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Françoise ROGER, adjointe, procuration à Mme Agnès DOLET, Maire ; M. Samuel ZIDOURI, conseiller municipal procuration à M. Jean-Robert CLEMENT, adjoint.

Absentes excusées : Mmes Audrey CHARLET, adjointe, Anastasia VERET conseillère municipale

Absents : Mrs Grégory DELEPIERRE ; Geoffrey ANTIDORMI, conseillers municipaux.

A été nommé secrétaire : M. Bernard LEFEBVRE

La commune souhaite poursuivre sa politique en direction de la jeunesse et propose la mise en place d'un accueil « ados », pour les jeunes de 10 à 15 ans, certains jeunes s'étant déjà manifestés pour y participer.

Les ados seront encadrés par l'équipe de l'association EDUCA'THIV et accueillis à l'école Claudine HUART chaque mercredi de 13h30 à 17h00 (hors vacances scolaires). Ils pourront participer à des ateliers sportifs, culturels, concours de jeu vidéo et faire des sorties (patinoire, laser Game...).

La base du projet ados d'EDUCATHIV est « **par les jeunes pour les jeunes** » pour les aider à être force de proposition, à monter des projets, et à chercher des financements pour aboutir à la création de séjours ou d'évènements.

Accompagnés par les animateurs, ils pourraient ainsi s'investir et être acteur dans leur commune lors des manifestations tel que marché de Noël...

Pour savoir si ce projet d'accueil répond à une demande, il est proposé de le mettre en place à titre expérimental du 2 octobre au 20 décembre 2024. Un bilan sera fait en fin de période pour savoir si cet accueil peut être reconduit.

Les tarifs proposés pour l'ensemble de la période du 2 octobre au 20 décembre 2024 inclus, sont les suivants :

- Tranche 1 – quotient familial inférieur à 1000 – 15 euros
- Tranche 2 – quotient familial supérieur à 1000 - 25 euros
- Extérieurs – tarif unique de 30 euros

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la création d'un accueil « ados » et sur la tarification proposée, du 2 octobre 2024 au 20 décembre 2024.

Après avoir entendu la proposition de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

DE CRÉER un accueil « ados » du 2 octobre au 20 décembre 2024,

DE FIXER la tarification comme proposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,



  
Agnès DOLET